

ZAC DU CENTRE-VILLE

UN PROJET DE RESTRUCTURATION URBAINE POUR MIEUX VIVRE LE CENTRE.

Avant la concertation officielle, votre avis nous intéresse.

La commune de Miribel a engagé dès le milieu des années 90 une réflexion sur la redynamisation du centre-ville, qui verra avec la création de la ZAC (zone d'aménagement concerté) la requalification de la place du marché et son retour en centre-ville, la construction d'immeubles de qualité comprenant tout aussi bien des logements privatifs que locatifs aidés, l'accueil des services fiscaux de l'Etat.

Aujourd'hui, le périmètre de la zone doit évoluer. Des espaces disponibles sont une opportunité pour répondre à des nouveaux besoins. Leur aménagement permettra la construction de logements supplémentaires, dans la proportion de 80% de logements privatifs et 20% de logements locatifs comme le précise la loi, et l'implantation de services, commerces et activités tertiaires.

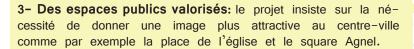
Pour faire évoluer la ZAC du centre-ville, proposer de nouvelles orientations et un nouveau périmètre, la commune souhaite avoir votre avis avant le lancement de la concertation officielle.

LES NOUVEAUX PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT DE LA ZAC:

- 1- Un périmètre élargi: il s'agit d'intégrer dans la ZAC les besoins de restructuration de certains îlots stratégiques du coeur de village (façade commerciale de la Grande Rue, îlot Paravis) et d'ouvrir à l'urbanisation des secteurs non construits (entre la poste et la rue des Prés)
- 2- Un schéma de circulation enrichi: la réflexion actuelle valide le choix initial d'une voie de liaison entre la place du marché et la poste. Le projet est complété par l'intégration de la «voie verte» (liaison vélos/piétons entre le stade de la Chanal et la place du marché) et par la création d'un parking souterrain place de l'église.

Vue perspective depuis la place du marché sur la nouvelle liaison vers l'église et la poste.

Le vieil immeuble (ex EDF) rue des Ecoles sera démoli pour permettre la réalisation de la voie.



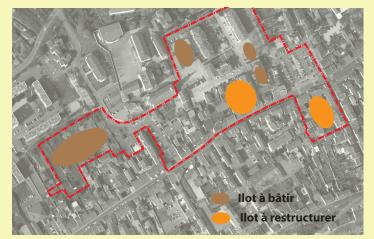
L'aménagement d'un mail piétonnier square Agnel permettrait d'assurer la liaison entre la Grande Rue et la poste.







4- Un programme de logements plus complet: face à la forte demande en logements dans le centre-ville, le potentiel de construction est renforcé grâce à l'intégration dans la ZAC du secteur à urbaniser entre la poste et la rue des Prés.



5- Des îlots urbains stratégiques à redynamiser: la réflexion sur le centre-ville ne peut exclure la Grande Rue où l'activité commerciale souffre d'une configuration inadaptée (trottoirs étroits, espaces commerciaux peu fonctionnels), et l'îlot Paravis. Ces îlots sont destinés à recevoir en priorité des commerces, équipements et services indispensables à l'animation et à l'attractivité d'un centre-ville.

La parole aux habitants

Avant la concertaion officielle, votre avis sur la ZAC nous intéresse: réponse à retourner à la mairie avant le 31 janvier 2011

Nom et Prénoms (Réponse anonyme possible) : Domicile : Profession :

- ▶ Quelles sont les orientations que vous souhaiteriez donner au centre-ville du point de vue économique, commercial, des déplacements, du logement, de l'environnement paysager, etc..?
- ▶ Quels sont les besoins en équipements publics qui vous semble nécessaires: espaces jeux, stationnement, accessibilité aux équipements publics et services, etc...?
- ► Avez-vous d'autres remarques?